SECTION DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES
DDFIP
DRDDI

Déclaration liminaire des représentants FO-FINANCES 64 au CHS-CT du 29 Janvier 2021

Monsieur le Président,

La covid 19 fêtera prochainement son premier anniversaire. Le CHS-CT, une nouvelle fois, lui consacrera une grande partie de son ordre du jour. Quoi de plus normal, lorsque la santé des agents est en jeu. Cependant, notre Direction Générale n'a pas pour autant observé une pause dans les réformes.

*Aussi, les membres du CHS-CT **FO-Finances64** souhaiteraient voir figurer prochainement à l'ordre du jour une communication de la Direction locale sur le NRP et notamment les fiches d'impact découlant des restructurations initiées en 2021. Sur ce sujet précis, nous avions demandé, au Médecin de Prévention ainsi qu'à l'ISST par lettre en date du 3 novembre 2020 un avis circonstancié sur le projet de NRP 2021. Leur avez-vous communiqué tous les éléments nécessaires à cette enquête ?*

*Sur le document relatif au nombre de télétravailleurs par services que FO vous a réclamé lors de réunions précédentes, nous constatons des situations disparates par unité de travail effectuant les mêmes tâches et disposant en nombre du même effectif, avec des taux avoisinant les 50 % pour l'une, lorsqu'une autre affiche seulement 12,25 %. Aussi, les représentants **FO-Finances64** s'interrogent sur ce fait, quand bien même nous ne disposons pas dans les documents de la quotité hebdomadaire de chaque agent. Par ailleurs, ce dernier élément nous paraît indispensable en regard du faible taux de télétravailleurs (30,4 %) enregistré dans notre département à ce jour.*

*Les représentants **FO-Finances64** rappellent que le télétravail doit être choisi par les agents et non subi ou imposé en période « normale ». Ils souscrivent pleinement au télétravail en période covid **afin de protéger les agents et faire respecter les consignes sanitaires en vigueur notamment dans les open-spaces**. Ils rappellent qu'il convient également de prendre en charge le ou la collègue souffrant d'un isolement ou d'une rupture du lien social.*

*Nous regrettons, suite aux demandes de plusieurs fédérations des Finances (**dont FO**) relatives à la vaccination prioritaire de certains collègues (agents d'accueil, douaniers, formateurs,etc.), qu'en réponse, le 15 janvier 2021, le Ministère, n'ait rien prévu pour l'instant.*

*Ce manque d'anticipation nous paraît préjudiciable pour les personnels en première ligne qui souhaiteraient se faire vacciner. Cela fait un an que nous devons vivre avec la Covid 19, **force est de constater que la DGFIP est plus souvent dans la réaction que la prévention**.*

Enfin, nous souhaiterions, au moins une fois par an, un bilan et un recensement des actions menées à l'endroit de nos collègues en situation de handicap.